



Billet

L'opposition bientôt de la partie

« Le consensus n'est jamais une évidence quand on est autant de communes. » La phrase est du maire de Mont-le-Vernois Alain Petitjean. À vingt communes au sein de la communauté d'agglomération de Vesoul, l'unanimité ne peut effectivement pas être toujours la règle. Les élus de la CAV sont nombreux à saluer le travail et la personnalité du président Chrétien, en poste depuis 2004. Tous ou presque estiment que la com d'agglomération apporte beaucoup à leurs communes. Et à la question de la présidence, aucun ne semble vouloir être candidat face à Alain Chrétien. Pourtant, ici ou là des voix s'élèvent pour dénoncer la manière dont sont menés certains gros dossiers. C'est le cas de l'assainissement, récente compétence passée sous le giron communal. Coulevon, Colombier et d'autres petites communes se sentent lésées, et auraient ainsi préféré qu'une concertation s'organise avant de prendre la compétence. Il y a aussi ceux qui, d'une manière générale, aimeraient qu'il y ait plus de place pour le dialogue à la CAV. Jean-Pierre Wadoux (Noidans) est de ceux-là. « Pour un bon fonctionnement de cette agglomération, on devrait prendre son temps, écouter plus. » Dans cette optique, le maire de Noidans est plutôt favorable à l'arrivée de conseillers d'opposition au sein du conseil communal, conséquence du nouveau mode de

scrutin dans les communes de plus de 1.000 habitants (Vesoul, Noidans-lès-Vesoul, Vaivre-et-Montoille, Echenoz-la-Méline, Frotey-lès-Vesoul, Pusey, Quincey, Navenne). « Je pense que dans les collectivités, toutes les oppositions ont le droit à l'expression. Vesoul est souvent maître du jeu, elle est la ville centre et la commune qui a le plus de délégués. L'arrivée de l'opposition à la CAV peut permettre de faire qu'on écoute tout le monde. Des fois, écouter son opposition donne à réfléchir. » D'autres craignent au contraire que des conseillers d'opposition contribuent à politiser les débats. Yves Martin (Echenoz-la-Méline), qui quittera les bancs de la CAV à l'issue des élections municipales, « a toujours été un plaideur de l'intercommunalité ». Mais il voit le risque pour le CAV de tomber dans la « polémique politique », alors que jusque-là, « on prenait toujours les décisions avec un certain œcuménisme ». Pierre Emann, Alain Chrétien et d'autres craignent aussi de politiser une structure dont la vocation « doit n'être que d'œuvrer pour l'intérêt général ». Débats constructifs ou conflits stériles ? « Tout dépendra des conseillers d'opposition », répond Jean-Pierre Wadoux. L'avenir dira si la « famille », « l'équipe » de la CAV restera solidaire et parviendra à maintenir le cap vers la réussite. **LM.**

Redistribution des sièges à la CAV

Les élections municipales passées, le nombre de conseillers communaux à la communauté d'agglomération de Vesoul passera de 56 titulaires à 50. La nouvelle répartition des sièges se fera ainsi :

- Andelarre (119 habitants) : 1 titulaire (+1 suppléant) ;
- Andelarrot (242 habitants) : 1 titulaire (+1 suppléant) ;
- Chariez (220 habitants) : 1 titulaire (+1 suppléant) ;
- Charmoille (442 habitants) : 1 titulaire (+1 suppléant) ;
- Colombier (419 habitants) : 1 titulaire (+1 suppléant) ;
- Comberjon (173 habitants) : 1 titulaire (+1 suppléant) ;
- Coulevon (193 habitants) : 1 titulaire (+1 suppléant) ;
- Echenoz-la-Méline (3.065 habitants) : 4 titulaires (sans suppléant) ;
- Frotey-lès-Vesoul (1.380 habitants) : 1 titulaire (sans suppléant) ;
- Mont-le-Vernois (156 habitants) : 1 titulaire (+1 suppléant) ;
- Montcey (223 habitants) : 1 titulaire (+1 suppléant) ;
- Montigny-lès-Vesoul (658 habitants) : 1 titulaire (+1 suppléant) ;
- Navenne (1.751 habitants) : 2 titulaires (sans suppléant) ;
- Noidans-lès-Vesoul (2.076 habitants) : 3 titulaires (sans suppléant) ;
- Pusey (1.557 habitants) : 2 titulaires (sans suppléant) ;
- Pusy-et-Epenoux (545 habitants) : 1 titulaire (+1 suppléant) ;
- Quincey (1.272 habitants) : 1 titulaire (+1 suppléant) ;
- Vaivre-et-Montoille (2.293 habitants) : 3 titulaires (sans suppléant) ;
- Vesoul (15.761 habitants) : 22 titulaires (sans suppléant) ;
- Villeparois (211 habitants) : 1 titulaire (+1 suppléant).

Les compétences de l'agglomération

La compétence historique de la communauté d'agglomération de Vesoul, c'est la zone du lac. La CAV assume aussi beaucoup d'autres équipements :

- **le développement territorial** : l'économie avec notamment l'aménagement des zones d'activités ; l'aménagement du territoire (plan local d'urbanisme, schéma de cohérence territoriale, instruction des autorisations d'urbanisme, réserves foncières) ; habitat-logement (programme local de l'habitat, accueil des gens du voyage) ; technologies de l'information et de la communication (TIC) (cyberbase, fibre optique, site internet) ; ramassage des animaux errants (fourrière).
- **transport et désenclavement** : transports publics urbains (V'Bus) ; pôle d'échanges multimodal ; pistes cyclables (création, aménagement, entretien) ; études pour une liaison ferrée Vesoul-LGV.
- **environnement, développement durable** : collecte et tri des déchets ménagers (service de collecte, tri sélectif en porte-à-porte, déchetteries) ; gestion des rivières et environnement (lutte contre les inondations, protection et valorisation des sites naturels, gestion des ouvrages hydrauliques) ; assainissement (station d'épuration, réseaux d'assainissement, service public d'assainissement non collectif).
- **tourisme, loisirs, sports** : zone de loisirs du lac (développement et promotion) ; office du tourisme et animation ; équipements sportifs (gymnase des Haberges, pôle de tennis du lac) ; équipements culturels (théâtre Edwige-Feuillère).

Candidat(e) ou pas ?

Les maires qui se représentent

Alain Chrétien (UMP) à Vesoul ; Pierre Lortet à Vaivre-et-Montoille ; Jean-Pierre Wadoux à Noidans-lès-Vesoul ; Alain Boudot à Navenne ; René Regaudie à Pusey ; Jean-Marie Schiber à Frotey-lès-Vesoul ; François Baptizet à Quincey ; Philippe Combrouse à Montigny-lès-Vesoul ; Jean-François Poisolet à Andelarrot ; Alain Carmantrand à Charmoille.

Ceux qui ne se représentent pas

Yves Martin à Echenoz-la-Méline ; Gérard Dechambenoit à Colombier ; Michel Bourgeois à Villeparois ; Alain Petitjean à Mont-le-Vernois ; André Roussel à Comberjon ; Jean-Claude Opec à Pusy-et-Epenoux ; Jean-Claude Gaillard à Andelarre.

Les autres candidats

- Vesoul : Ramazan-François Kaymac (PS), Frédéric Bernabé (PCF), Yannick Tupin (SE) et Pierre Arquinet (SE).
- Echenoz-la-Méline : Olivier Catrin, Jean-Marc Baudot et Serge Vieille.
- Vaivre-et-Montoille : Besnik Sacir.
- Noidans-lès-Vesoul : Samuel Chanez.
- Frotey-lès-Vesoul : Jean-Paul Creusot et Christian Clemencelle.
- Quincey : Patrick Morlot-Dehan.
- Villeparois : Bruno Michel.
- Comberjon : Jacques Brouillard.
- Colombier : Sébastien Galmiche.

(Ndlr : liste non exhaustive, tributaire du moment où les candidats choisissent de se déclarer).

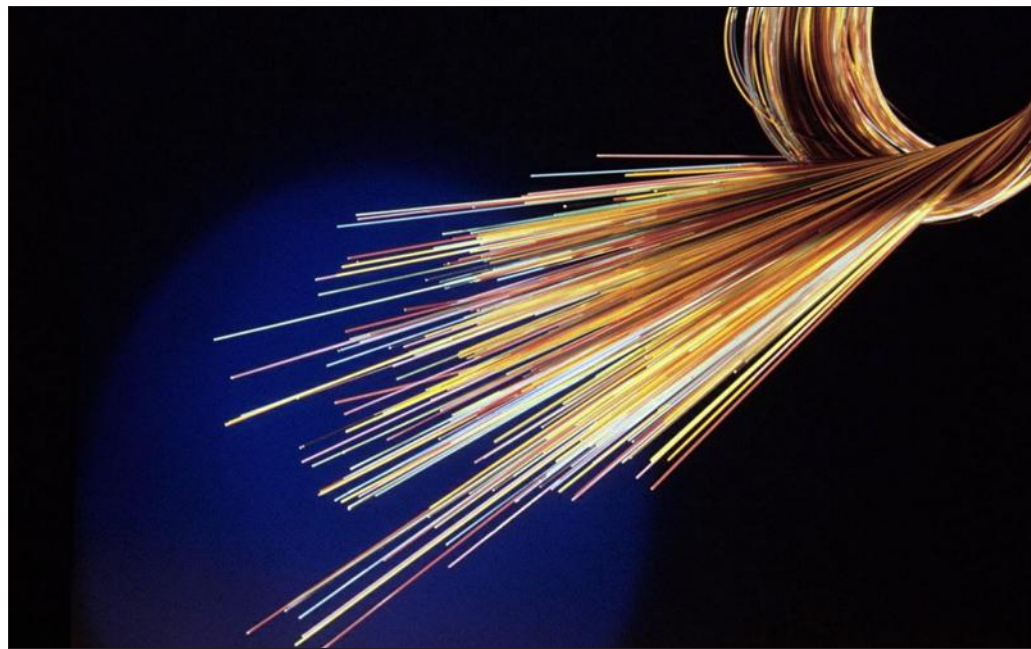
La carte de l'économie

Attirer les entreprises dans l'agglomération : un défi et des chantiers qui devraient occuper la prochaine mandature.

Vingt communes aujourd'hui contre 12 en 2000, un investissement multiplié par 10 en 10 ans... La communauté d'agglomération de Vesoul (CAV) a grandi vite. Issue d'une structure ancienne - le district urbain de Vesoul, créé en 1969 - elle est passée dans un premier temps à une communauté de communes de l'agglomération de Vesoul en 2002, accélérant une première fois le mouvement. La mutation en CAV a été une autre étape déterminante, avec la prise d'un certain nombre de compétences supplémentaires.

Echenoz Sud, le « gros chantier »

« Il y a une quinzaine d'années, les communes étaient effrayées par l'intercommunalité. Depuis, on a eu des dizaines de demandes d'adhésion à la CAV. » Signe que la CAV va dans le bon sens pour Alain Chrétien, qui rappelle que si l'investissement



■ L'installation de la fibre optique dans l'agglomération sera l'une des conditions indispensables pour espérer attirer des entreprises.

Photo d'archives Dominique ROQUELET

s'élève aujourd'hui à 3 M€, la fiscalité n'a jamais augmenté. Un accroissement maîtrisé et un avenir serein ? C'est en tout cas le sentiment de plusieurs maires de l'agglomération et de son président, Alain Chrétien, candidat à Vesoul et à la tête de la CAV, alors que déjà plusieurs gros dossiers se profilent pour la prochaine mandature. Des dossiers par-

mi lesquels le développement économique occupe une part importante. « Attirer les entreprises dans l'agglomération passera par l'installation de la fibre optique », pose Alain Chrétien. L'enjeu : « qu'en 2020, tous les foyers de l'agglomération soient desservis par la FO. » Attirer les entreprises, c'est aussi trouver des terrains.

C'est la vocation du futur parc d'activités d'Echenoz Sud (vers le rond-point de Valleriois-Lorioz) avec ses 45 ha de terrains. « Le grand chantier de l'agglomération », résume Alain Chrétien. « Mais il ne faudra pas que la zone favorise le déplacement d'entreprises au sein même de l'agglomération », prévient Pierre Emann (Coulevon), pour lequel les zones

artisanales de la CAV « vivent ». Pierre Emann estime ainsi que le service développement économique de l'agglomération manque d'ambition : « Pour vendre l'agglomération, il faut mettre les moyens en installant une équipe efficace de 4 ou 5 personnes qualifiées ».

D'autres attentes dans les communes

Au-delà du développement économique, d'autres besoins se font sentir. Philippe Combrouse (Montigny-lès-Vesoul) espère par exemple qu'une « réflexion » sera lancée sur la compétence scolaire/périscolaire à la CAV. La question se pose d'autant plus pour l'agglomération avec les nouveaux rythmes scolaires. Jean-Pierre Wadoux (Noidans-lès-Vesoul) rappelle encore la nécessité de créer un bassin communal dans l'agglomération, devant l'état critique des piscines de Noidans et Vesoul.

La liste est loin d'être exhaustive et les défis ne manqueront pas, ainsi que les potentielles pierres d'achoppement. Défendre ses intérêts, tout en travaillant ensemble dans le même sens : un difficile équilibre que la prochaine équipe devra encore trouver.

Laurie MARSOT

Zoom Trois listes déclarées à Echenoz-la-Méline et Frotey-lès-Vesoul

Les paris sont ouverts

De la communication pour plus de cohésion. L'idée revient chez la plupart des candidats, à Echenoz-la-Méline, comme à Frotey-lès-Vesoul. Deux communes où la fin de mandat a été perturbée par des tensions au sein des équipes municipales en place...

Echenoz-la-Méline. De l'avis propre du maire sortant, Yves Martin, la campagne s'annonce intense à Echenoz-la-Méline, 2^e commune de l'agglomération par sa population de 3.000 habitants, où trois listes se sont constituées. L'une portée par l'actuel premier adjoint, Olivier Catrin (40 ans ingénieur territorial), qui se lance avec huit conseillers sortants et quinze nouveaux ; une autre liste menée par Jean-Marc Baudot (68 ans, conducteur de travaux en retraite), déjà candidat par le passé, et une dernière, celle de Serge Vieille (64 ans expert-comptable en retraite), qui part aux côtés de quatre élus sortants, ceux-là même qui s'étaient brouillés avec leurs collègues en fin de mandat.

Les enjeux pour la commune dans le futur selon eux ? « Augmenter encore la population et densifier l'urbanisa-



■ A Echenoz, les trois candidats ont leur projet pour l'ancienne place d'Armes.

Photo Dominique ROQUELET

tion dans le bourg intra-muros », répond Olivier Catrin. Jean-Marc Baudot mise d'abord sur le rééquilibrage des finances de la commune, lui

qui craint le pire pour le taux d'endettement à Echenoz, après le « projet pharaonique » de la nouvelle mairie. Serge Vieille, lui, espère ap-

porter des idées nouvelles, un autre regard, un nouveau souffle sur la vie de la commune.

Côté projets, les trois candidats ont en commun le souhait de repenser la place d'Armes, dans le centre bourg, « tristounette » ou « vieillot », selon les points de vue. Jean-Marc Baudot imagine sur cette place la création de plusieurs cellules commerciales, quand Olivier Catrin veut créer un espace de rencontre, de convivialité par un aménagement paysager qui invite davantage à prendre une pause. Serge Vieille veut surtout déposséder l'endroit, un peu délaissé par les habitants.

Frotey-lès-Vesoul. Prise dans le croisement de deux routes nationales et coincée entre Vesoul et la réserve naturelle du Sabot, la commune de Frotey, 1.400 habitants, présente une géographie particulière mais ne manque pas d'atouts, avec son aérodrome, sa réserve naturelle justement.

Un potentiel qu'espère bien valoriser encore Christian Clemencelle (69 ans, retraité et président de plusieurs institutions), candidat à Frotey avec plusieurs élus sortants, dont Georges Pflieger, et Lau-

rence Portat. Le candidat veut aussi privilégier une gestion « extrêmement rigoureuse » des finances de la commune, « rétablir » une communication « perdue » selon lui, au sein du conseil municipal d'une part, et avec les habitants d'autre part. C'est aussi l'idée de Jean-Paul Creusot (52 ans, gérant de société), petit nouveau dans le paysage politique frotey. Lui souhaite aussi privilégier la jeunesse, en creusant les relations entre la municipalité et les écoles, ou en créant un conseil municipal des jeunes.

Jean-Marie Schiber, maire sortant (72 ans, élu premier édile pour la première fois en 1999), lui, veut poursuivre son action « au service du bien-être des Froteyens ». Le premier édile, qui repart en campagne avec une équipe « neuve » ou presque (avec deux élus sortants seulement) souhaite ainsi « assurer la gestion des structures existantes, continuer à aller de l'avant et remplir sa mission d'animer la vie locale sur tous les plans ». Trois profils différents, et des atouts propres à chacun... Difficile de faire un pronostic à Frotey. **LM.**